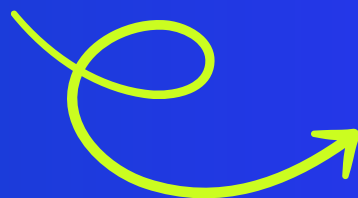


Accompagnement du dirigeant

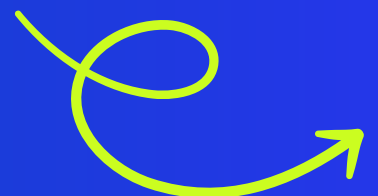
Optimiser sa rémunération
en tant que dirigeant :
Ce qu'il faut savoir !



INTRODUCTION

La question de la rémunération du dirigeant est un enjeu central dans la gestion d'une entreprise. Elle impacte non seulement votre trésorerie, mais aussi votre protection sociale, votre fiscalité personnelle et celle de votre société. Entre salaire, dividendes, avantages en nature, voire holding, les possibilités sont nombreuses... mais toutes ne se valent pas.

Dans ce guide, nous vous proposons une approche claire et synthétique pour comprendre les différentes options qui s'offrent à vous et faire les bons choix, en lien avec votre expert-comptable.



Salaire ou dividendes : quelles différences ?

Le salaire est une rémunération soumise aux charges sociales mais qui vous ouvre des droits (retraite, IJ, prévoyance, etc.). Il est prévisible, régulier et permet un pilotage de trésorerie plus stable.

Les dividendes, quant à eux, sont distribués sur les bénéfices après impôt. Ils ne permettent pas de cotiser à la retraite ni d'ouvrir de droits sociaux, mais sont souvent moins chargés fiscalement (sous conditions).

À retenir : Le bon équilibre dépend de votre statut, des résultats de votre société et de vos besoins personnels.



Quel statut pour quel niveau de cotisations ?

- SAS / Président : assimilé salarié → cotisations élevées mais couverture sociale complète.
- SARL / Gérant majoritaire : TNS (travailleur non salarié) → cotisations plus faibles mais protection sociale réduite.
- EURL / Auto-entreprise : régimes spécifiques à étudier selon vos objectifs.

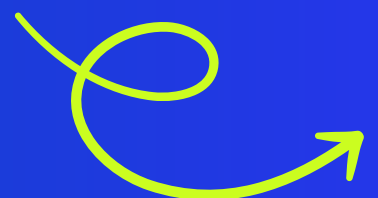
L'accompagnement d'un expert-comptable est essentiel pour évaluer les conséquences sociales et fiscales selon votre statut.



La rémunération différée ou modulée : un outil de pilotage

En fonction de la trésorerie, un dirigeant peut choisir de ne pas se rémunérer certains mois, ou de se verser une prime exceptionnelle. Cette souplesse peut être utile en cas de variation d'activité, ou pour préparer une année fiscale.

Attention cependant à maintenir une cohérence juridique et comptable, notamment en cas de contrôle.

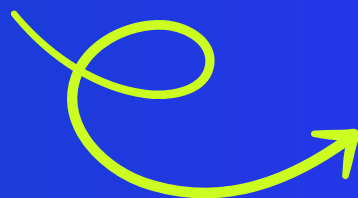


Avantages en nature et frais professionnels : un levier sous-estimé

Un véhicule, un téléphone, ou même un logement peuvent faire l'objet d'un avantage en nature déclaré, souvent plus intéressant qu'une rémunération brute équivalente.

De même, certains frais professionnels peuvent être pris en charge par l'entreprise s'ils sont justifiés par l'activité.

Ces dispositifs demandent un cadre précis pour éviter le redressement.

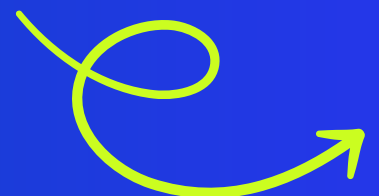


Et si on allait plus loin ? Holding, PER, assurance-vie...

Certains dirigeants optent pour des stratégies plus patrimoniales :

- Holding : permet de remonter des dividendes et d'investir dans d'autres sociétés.
- Plan Épargne Retraite (PER) : déductible du revenu imposable, donc très intéressant pour optimiser sa fiscalité.
- Assurance-vie : outil de placement souple et fiscalement avantageux à long terme.

Ces stratégies doivent être construites sur-mesure avec votre expert-comptable et/ou votre conseiller patrimonial.



CONCLUSION

Il n'existe pas de modèle universel pour se rémunérer efficacement. L'arbitrage entre salaire, dividendes, avantages ou placement dépend de nombreux facteurs : niveau de revenus, statut juridique, situation personnelle, objectifs de retraite ou de transmission.

L'expert-comptable est le partenaire clé pour vous aider à piloter et optimiser votre rémunération avec sérénité.

Contactez-nous pour en savoir plus !

